

N°1418

du 02  
MARS  
2021



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

JOURNEE AFRICAINE

D'ALIMENTATION SCOLAIRE

P.4

Les impacts de l'expérience à L'EEP Amékpé évaluée par acteurs et partenaires techniques et financiers

AGRICULTURE

Avec l'appui technique de l'ITRA

Des variétés améliorées d'igname à disposition des producteurs pour la nouvelle campagne

P.4

DEVELOPPEMENT A LA BASE

Autour des actions du secteur

La collaboration formelle entre l'ANADEB et les mairies

P.7

**P.3 D'après un rapport du PNUD**

# LE TOGO, PRÉCURSEUR EN PROTECTION SOCIALE des travailleurs de l'économie informelle

*Le rapport du PNUD indique d'ailleurs que le Togo est l'un des premiers pays à avoir créé un organisme indépendant chargé uniquement de l'économie informelle : la DOSI.*



*Ingrid A. AWADE, Directrice Générale de la CNSS*

**P.4 De l'eau potable dans la Kara et les Savanes**

## 600 forages de plus

**P.4 Enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS 2020)**

Collecte des données sur les transactions des services entre les résidents et les non-résidents du 1er mars au 30 avril 2021

## Agenda

## Sixième verre de Maras &amp; Alexhino sur la scène Jimi Hope le 19 mars

Maras a quitté sans regrets les requins de la finance pour naviguer dans d'autres eaux, tout aussi internationales, mais plus sensibles et engagées. Alexhino, jeune prodige du beatbox s'est embarqué pour une résidence à Lomé avec le rappeur où ils ont créé Sixième Verre.

Le champion de France de Beatbox et le vice-champion du Monde de Freestyle rap s'unissent pour proposer un rap poétique al-

lant du texte conscient à l'improvisation en folie ! Leur complicité, née dans les rues de Bordeaux en 2008, permet au duo de faire visiter les plus grands musées et quartiers de la ville sous forme de happenings, de sillonner les scènes de Bordeaux jusqu'à la Philharmonie de Hambourg. Le spectacle est l'aboutissement d'une aventure humaine, qui explore l'évolution de l'homme à travers ses différents états représentés par six ver-



res.

À l'occasion de la 26e édition de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, l'Institut français du Togo vous invite à un voyage avec la langue française, tout en musique et en poésie !

"Sixième Verre se transforme en un carrefour entre Europe et Afrique, entre le Rap, le Slam, le Jazz, et la House." -Le Rap En France

19 MARS / 20H | ENTRÉE : 2 000 FCFA | SCÈNE JIMI HOPE - LOMÉ

## Exposition

## Festival Emome'art : nuit de la performance, le 6 mars prochain

Émomé'art est le festival international des arts de la rue et de la performance. Organisé depuis 2017 par l'association socioculturelle Cascad-Togo sous la direction de Ras Sankara Agboka, il se veut être une plateforme sous régionale de démocratisation des arts performatifs. Cette troisième édition, placée sous le thème "droits de l'homme et covid-19, vivons sans crainte", connaîtra son apothéose le samedi 06 mars avec une restitution de l'atelier dirigé par le performeur camerounais Snake Zora.

Trois artistes du Bénin (Éric Mededa), du Ghana (Ray Claver),

et Togo (Ras Sankara) proposeront également, à travers leurs créations, des réponses et réflexions sur la condition humaine et les droits de l'homme dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

La nuit de la performance sera précédée d'une séance de projection du documentaire "Système K" de Renaud Barret, suivie d'un débat animé par les artistes Eric Wonanu et Snake Zora le vendredi 05 mars de 15h à 18h à la salle de conférence de l'Institut français du Togo.

6 MARS / 20H | ENTRÉE : GRATUITE | PLACES LIMITÉES, RÉSERVATION AU 91 44 62 28 - LOMÉ



## Exposition

## Lonlon de Jean Koumy du 11 mars au 8 mai à l'Hôtel Onomo

Véhiculant de la joie et de l'amour dans le moindre de ses gestes artistiques, Jean Koumy développe depuis quelques décennies une technique unique, inspirée par le mouvement CoBrA, la pop Art et l'impressionnisme. Autodidacte et globe-trotter, il peuple encore ses toiles d'animaux fantastiques, d'yeux, d'éléments naturels, de familles et de surface de couleurs, et de personnages simples, authentiques, qui englobent un monde appréhendé de profond.

Ces couleurs et ces formes sont l'expression de la matière que transforme l'artiste. Koumy peint sur la toile, les panneaux en bois, les murs et réalise de la sculpture en ciment.

Véritable touche à tout, l'artiste n'installe pas de ligne de démarcation entre les tableaux et la sculpture. Avec Lonlon, Jean Koumy nous propose un voyage dans son univers coloré plein d'amour. Parce qu'au propre comme au figuré, il met du cœur et des couleurs dans ses œuvres, Jean Koumy nous invite à partager des valeurs telles que l'amour de soi-même et des autres, l'estime de soi, la paix et le pardon.

En marge de l'exposition à l'hôtel Onomo de Lomé, Jean Koumy sera en résidence du 15 au 31 mars 2021, pour une mise en valeur artistique des plots à l'entrée de l'Institut français du Togo.

11 MARS / 8 MAI - LOMÉ



## Cinéma

## "Nomadland", Chadwick Boseman et "The Crown" récompensés lors des Golden Globes

Les Golden Globes (officiellement intitulés Golden Globe Awards) sont des récompenses de cinéma et de télévision américaines décernées chaque année, depuis 1944, par la Hollywood Foreign Press Association (HFPA). Ils récompensent chaque année les meilleurs films, les meilleures œuvres de fiction télévisuelles et les meilleurs professionnels du cinéma et de la télévision américaine.

Les cérémonies des Golden Globes Awards ont eu lieu dimanche 28 février dernier à Hollywood. Nomadland est sorti vainqueur de la cérémonie. Hymne à la gloire de hippies modernes sillonnant les États-Unis dans leurs camionnettes, le film a remporté la catégorie phare du meilleur film dramatique tandis que sa réalisatrice, la jeune Chinoise Chloé Zhao.



La soirée a fait la part belle à la diversité, un paradoxe alors que l'Association de la presse étrangère d'Hollywood (HFPA), qui décerne les récompenses, a fait l'objet la se-

maine dernière d'une longue enquête du Los Angeles Times dénonçant l'opacité dépensière, le manque de diversité et la corruption décontractée des journalistes qui forment le collège des votants de la cérémonie.

Andra Day, jeune actrice noire américaine a créé la surprise en s'imposant dans la catégorie de la meilleure actrice dans un film dramatique grâce à son rôle dans Billie Holiday, une affaire d'Etat. Elle comptait face à elle plusieurs actrices de renom dont Frances McDormand, seule vedette professionnelle à l'affiche de Nomadland. Plusieurs autres acteurs noirs ont également été primés par les Golden Globes, en premier lieu Chadwick Boseman pour le Blues de Ma Rainey, la dernière œuvre dans laquelle il ait tourné avant de succomber à un

cancer l'été dernier. La star révélée par Black Panther l'a emporté face à des poids lourds comme Anthony Hopkins, huit fois candidat malheureux aux Golden Globes.

Sacha Baron Cohen a raflé la mise avec Borat 2, sacrée meilleure comédie. Le Britannique repart également avec le trophée du meilleur acteur dans cette catégorie. Tourné dans des conditions difficiles, au beau milieu de la pandémie de coronavirus, Borat 2 avait vu l'humoriste reprendre le rôle de ce journaliste kazakh fictif pour mieux mettre en lumière les travers de la société américaine en amont de l'élection présidentielle. Chez les femmes, c'est sa compatriote Rosamund Pike qui l'a emporté pour son rôle dans I Care A Lot. Netflix a engrangé d'autres trophées grâce à Anya Taylor-Joy et le Jeu de la dame.

## AZIMUTS INFOS

## Certains masques font plus de mal que de bien

Pour lutter contre la transmission du coronavirus, le port du masque est aujourd'hui bien accepté par la plupart d'entre nous. Des chercheurs ont étudié les effets d'un masque chirurgical sur le flux d'air inhalé et les quantités d'aérosols chargés de virus près du visage et dans les voies respiratoires.

D'innombrables études ont montré l'efficacité des masques dans la lutte contre la transmission du coronavirus. Encore faut-il disposer d'un masque efficace, car dans le cas contraire, il vaut mieux... ne pas en porter du tout, selon une nouvelle étude parue dans Physics of Fluids. Les chercheurs ont modélisé l'effet d'un masque chirurgical sur le flux d'air inhalé et la déposition des gouttelettes sur le tissu et le visage.

Lorsque l'on porte un masque, l'air pénètre dans la bouche et le nez non pas via un chemin direct, mais se diffuse sur toute la surface du masque à une vitesse plus lente, ce qui favorise la pénétration des gouttelettes dans le système respiratoire.

## Un masque défectueux entraîne un risque accru

Si le masque est suffisamment filtrant (au-delà de 65%), cela ne cause pas de problème, mais quand il est usé (le niveau de filtration peut descendre à 25%), on se contamine ainsi davantage. "Le port d'un masque à faible efficacité de filtration entraîne un risque accru de dépôt d'aérosols ambiants et peut donc faire plus de mal que de bien", concluent les auteurs de l'étude.

Une précédente étude avait déjà démontré que pratiquement tous les masques, à l'exception du N95, induisent une fuite de gouttelettes en suspension et un risque de contamination à une distance de moins de 1,8 mètre. D'ailleurs, même le masque le plus filtrant n'offre pas une protection à 100% (il peut être humide, mal porté, etc.). Il peut aussi donner un faux sentiment de sécurité et abaisser notre vigilance.

## La Terre a accéléré sa rotation en 2020 !

En 2020, pour la première fois depuis le début des mesures il y a 50 ans, la Terre a tourné plus vite qu'à son habitude. Et les scientifiques prévoient qu'il en sera de même en 2021. Aurons-nous recours à une seconde intercalaire pour réajuster le temps ? La question est posée.

Nous avons tous eu envie d'en finir au plus vite avec cette année 2020. Et il semblerait que même la Terre ait tout mis en œuvre pour y parvenir. Elle s'est mise à tourner un peu plus rapidement que d'habitude. Jusqu'à présent, le record du jour le plus court était détenu par le 5 juillet 2005. Notre Planète avait alors tourné sur elle-même en 1,0516 milliseconde de moins que les 86.400 secondes moyennes que dure un jour. En 2020, ce record a été battu... 28 fois?! Et le 19 juillet a établi un nouveau record avec un jour plus court de 1,4602 milliseconde.

Pas de quoi s'alarmer toutefois. Un certain nombre de circonstances peuvent faire varier légèrement la vitesse de rotation de la Terre. Les mouvements de son cœur, de ses océans, de son atmosphère. Et d'autres encore. D'ailleurs à 27 reprises déjà depuis 1972, il a fallu recourir à une seconde intercalaire pour réajuster le temps astronomique et le temps donné par les horloges atomiques. En 2016, une seconde a ainsi été ajoutée le 31 décembre à 23 heures, 59 minutes et 59 secondes.

## Retirer une seconde intercalaire?

Mais, à l'heure où la communauté internationale se questionne sur le bienfondé du principe, pour la première fois, les scientifiques se demandent s'il va falloir retirer une seconde intercalaire. Car en 2021, ils attendent que la Terre tourne au moins aussi vite.

Selon leurs calculs, en 2021, le jour moyen devrait durer 0,07 milliseconde de moins que les 86.400 secondes moyennes. Le 9 juillet pourrait marquer un nouveau record avec un jour de 1,88 milliseconde plus court. Sur l'année entière, les horloges atomiques pourraient accumuler un retard de quelque 24 millisecondes. Mais en principe, le recours à une seconde intercalaire n'intervient que lorsque la différence dans la durée du jour dépasse les 400 millisecondes. Ainsi en 2016, nous avons dépassé les 490 millisecondes.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

D'après un rapport du PNUD

# LE TOGO, PRÉCURSEUR EN PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

**Le rapport du PNUD indique d'ailleurs que le Togo est l'un des premiers pays à avoir créé un organisme indépendant chargé uniquement de l'économie informelle : la DOSI.**

Late Pater

Le 25 février 2021, le gouvernement togolais a lancé le projet d'appui à l'extension de la sécurité sociale en faveur des acteurs de l'économie informelle. À travers ce projet, il est question d'assurer aux travailleurs informels « la garantie d'accès aux mécanismes de protection sociale les plus appropriés ». Environ 3,34 millions de travailleurs de l'économie informelle dont 52,7% de femmes seront les bénéficiaires de cette extension de la sécurité sociale. Dans un délai d'un an, le projet ambitionne de développer une base de données nécessaire pour la détermination des paramètres techniques et financiers permettant l'élaboration du produit de sécurité sociale convenable et accessible aux travailleurs de l'économie informelle et de renforcer le système d'information et d'adaptation de l'architecture institutionnelle facilitant l'immatriculation de ces travailleurs ainsi que l'acheminement des prestations. Le projet est mis en œuvre par le Bureau International du Travail (BIT) avec le soutien de l'Union européenne, Social Protection and public Finance Management. Le BIT appuie particulièrement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour renforcer les piliers opérationnels permettant la couverture sociale effective des acteurs de l'économie informelle. Le projet sera piloté par une commission composée de l'OTR, la CAMEG, l'INAM et la CNSS, selon Mme Ingrid Awadé.

Au rang des projets similaires, il y a School Assur pour les apprenants ; le nouveau code de travail qui instaure des mécanismes innovants de protection sociale des travailleurs du secteur privé ; la réforme en cours du système d'assurance maladie ; le projet de mise en place d'un registre social unique, etc.

Peu avant, dans un rapport rendu public le 10 février 2021, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) plaide en faveur d'un renforcement de la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle sur le continent africain. Soulignant leur « vulnérabilité », en particulier en cette période de pandémie, le texte, rédigé en collaboration avec l'OIT (Organisation internationale du travail), constate qu'en Afrique subsaharienne, 82% des habitants, dont une large part travaille dans l'économie informelle, n'ont pas accès à un système de protection sociale. Or, l'emploi informel représente 86% de l'emploi total des hommes et 92% de celui des femmes dans cette région. Il concerne près de 90% des jeunes. Le PNUD note cependant que « ces dernières années, les gouvernements africains se sont efforcés de mettre en place toute une gamme de régimes de protection sociale contributifs afin de couvrir les travailleurs de l'économie informelle ». Il présente d'ailleurs plusieurs études de cas issues de six pays (Kenya, Rwanda, Tanzanie, Togo, Tunisie,

Zambie) précurseurs en la matière.

Voici des extraits du rapport du PNUD : « Au Togo, différents organismes gouvernementaux chargés de l'assurance sociale négocient avec les travailleurs informels et les organisations qui les représentent en vue d'étendre la couverture de la sécurité sociale en leur faveur. Dans le cadre du mouvement syndical, les travailleurs informels et leurs organisations sont de plus en plus visibles et à même de se faire entendre lors des débats nationaux relatifs à la sécurité sociale et à la régularisation de leur situation professionnelle. Différentes mesures ont été mises en place pour lutter contre l'absence d'assurance sociale des travailleurs informels, en particulier indépendants, notamment l'extension de leurs droits juridiques, la création d'un bureau gouvernemental réservé aux travailleurs informels et la conception de régimes d'assurance ciblés. La présente étude de cas porte sur les processus dirigés par l'État auxquels participent les organisations de travailleurs informels et qui visent à répondre à leurs doléances en matière de protection sociale. Les femmes sont plus susceptibles d'exercer un emploi informel que les hommes (95% du nombre total d'emplois occupés par les femmes sont informels, contre 90% pour les hommes). Au sein du secteur informel, davantage de femmes que d'hommes travaillent à leur propre compte ou pour une entreprise familiale. Les hommes sont plus susceptibles d'être des employeurs ou des employés, que ce soit dans le secteur formel ou dans le secteur informel. Bien que tous les travailleurs informels ne soient pas pauvres, c'est le cas de 65% d'entre eux, contre 49% des travailleurs formels (OIT, 2018).

Malgré ce contexte, le Togo ne consacre que 1,1% de son PIB à la protection sociale, régimes contributif et non contributif confondus. Ce pourcentage est très inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, qui s'élève à 4,3% du PIB (OIT, 2018). Le système de protection sociale du Togo comprend un programme d'assistance sociale sur conditions de revenus pour les personnes les plus vulnérables, des soins médicaux gratuits pour les indigents, un programme d'aide à l'emploi pour les jeunes et trois grands régimes d'assurance sociale. Le premier d'entre eux est un régime général de sécurité sociale, couvrant la famille, la maternité, les accidents du travail et les retraites des travailleurs formels du secteur privé. Fondé en 1956, il est géré par la CNSS. Le deuxième est un régime de retraite destiné aux fonctionnaires et aux militaires : il s'agit de la Caisse des retraites du Togo (CRT), créée en 1963. Enfin, en 2011, le Gouvernement a mis en place l'Institut national d'assurance maladie, un régime d'assurance maladie obligatoire pour les fonctionnaires, qu'il a prévu d'étendre aux travailleurs formels et informels du secteur privé.



Ingrid Awadé, D.G. de la CNSS (à gauche) et Gilbert Bawara, Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social (à droite)



Aucun de ces régimes n'avait l'obligation légale de couvrir les travailleurs informels, jusqu'à l'adoption en 2012 d'une loi octroyant aux travailleurs informels le droit à la sécurité sociale par le biais de la CNSS. Il existe également quelques mutuelles d'assurance sociale et d'assurance maladie privée qui couvrent le risque de maladie. Néanmoins, la couverture juridique et institutionnelle présente des lacunes majeures. En effet, la CNSS ne couvre pas le risque de chômage, même si elle prend en charge les autres risques. De plus, pour les travailleurs informels, elle ne prend pas en charge les accidents du travail, affirmant qu'il est difficile d'évaluer et de vérifier leur caractère tangible dans le cas de travailleurs indépendants (WIEGO, 2019). Les travailleurs du secteur privé n'ont toujours pas droit à l'assurance maladie proposée par l'INAM, et il n'existe aucune réglementation efficace destinée à secondariser les mutuelles d'assurance maladie sociales ou communautaires qui assurent une couverture partielle. En outre, il n'existe aucune disposition visant à mettre en place un seuil minimal de protection sociale, même si le Parlement étudie un projet de politique de protection sociale. La couverture réelle en matière d'allocations familiales et de retraites reste faible. Enfin, malgré le décret ministériel imposant la création d'un guichet d'adhésion spécifique pour les travailleurs informels, ceux-ci n'ont toujours pas accès à la CNSS.

En 2011, le Gouvernement a modifié le Code de la sécurité sociale afin d'étendre l'assurance sociale aux travailleurs informels. Cette initiative a bénéficié d'un large soutien et a entraîné la mobilisation des organisations de travailleurs informels, en collaboration avec les syndicats et les organisations de la société civile. Le Gouvernement s'est appuyé sur l'OIT et sur une collaboration avec les syndicats nationaux comprenant des représentants de certaines organisations de travailleurs informels. Les organisations de travailleurs informels qui ont choisi de ne pas adhérer à un syndicat ont elles aussi participé aux campagnes de sensibilisation. Le Gouvernement a réagi de manière positive à ce large soutien politique, en entérinant dès 2012 la version révisée du projet de Code de la sécurité sociale de 2011.

*Tripartisme et dialogue social.* Le principe fondateur du Code de la sécurité sociale du Togo est le tripartisme. Les organisations de travailleurs sont représentées par le biais des centrales syndicales. Ces structures sont toujours fortes au Togo. Le Gouvernement a permis aux travailleurs informels de faire entendre leur voix dans le cadre de ce système à condition d'être affiliés à ces centrales syndicales. Cependant, les organisations de travailleurs informels s'inquiètent de l'absence de représentation directe et s'interrogent sur la propension des syndicats à représenter leurs intérêts.

Fondé en 2018, le Comité technique intersyndical de l'économie informelle (CTIEI) est une plateforme qui regroupe des représentants du secteur informel issus des quatre principaux syndicats et des organisations de travailleurs informels qui ne sont affiliées à aucun syndicat. Sa mission est de renforcer le lien entre les structures syndicales formelles et les organisations de travailleurs informels afin qu'elles collaborent en faveur de l'universalisation de la sécurité sociale.

La réalisation du droit à la sécurité sociale inscrit dans la loi depuis 2012 pose de nombreux problèmes. La CNSS a commencé à discuter avec le CTIEI de la mise en place d'un bureau d'adhésion destiné aux travailleurs informels. Celui-ci n'existe pas encore, et la CNSS n'a que peu de connaissances et d'expérience concernant l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs informels. Par ailleurs, les organisations de travailleurs informels profitent aussi des discussions en cours concernant les seuils minimaux de protection sociale pour obliger la CNSS à respecter les engagements pris en faveur de l'extension de la sécurité sociale.

Depuis 2012, les normes de l'OIT relatives au travail ont contribué à donner un cadre aux discussions entre le Gouvernement, les organisations de travailleurs informels, les syndicats et les partenaires de développement tels que la DTDA, l'OIT et l'UNICEF, ainsi qu'aux discussions plus générales sur la transition vers l'économie formelle. Créé par le Gouvernement, le Comité national pour la promotion de la protection sociale (CNPPS) regroupe plusieurs organismes gouvernementaux, notamment les trois caisses de sécurité sociale, des partenaires sociaux, re-

présentés par la Coordination des centrales syndicales du Togo (CCST) et le Conseil national du patronat, ainsi que des organisations de la société civile. Il agit en collaboration avec le Réseau national multi-acteurs de protection sociale du Togo. Ce dernier, créé en 2014, regroupe 13 organisations de la société civile, plus précisément des mutuelles, des syndicats, des institutions de microfinancement et des groupes de défense des droits humains.

*Organisme public destiné aux travailleurs informels.* Le Togo est l'un des premiers pays à avoir créé un organisme indépendant chargé uniquement de l'économie informelle. Il s'agit de la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI), fondée en 2008. Par le biais de la DOSI, le Gouvernement a créé quatre régimes d'assurance maladie et d'assurance sociale, destinés à quatre catégories différentes de travailleurs de l'économie informelle : la Mutuelle des conducteurs de taxis-motos

(MUCTAM), fondée en 2014 ; la Mutuelle des artistes et journalistes, fondée en 2015 ; la Mutuelle des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs, fondée en 2015 ; la Mutuelle des artisans et commerçants du Togo, fondée en 2015. Il existe en outre une mutuelle générale qui regroupe ces quatre régimes indépendants afin de leur permettre de bénéficier d'un fonds de garantie commun (Charmes, 2017). Les quatre mutuelles proposent une assurance maladie, un régime de retraite, des prestations de formation et de renforcement des capacités, ainsi qu'un dispositif de prêts pour l'achat de ressources contribuant à la production, par exemple une moto, des semences, des engrais ou des matières premières. Ces prêts sont conçus de manière à inciter les travailleurs à adhérer aux mutuelles. Une fois le prêt remboursé, les cotisations à la mutuelle ne dépendent pas des revenus déclarés mais de la valeur des ressources achetées. L'objectif est d'intégrer les nouveaux adhérents des mutuelles au système de sécurité sociale existant. La DOSI a été conçue de manière à soutenir ces mutuelles et à les aider à développer leurs capacités plutôt que dans une logique de compagnie d'assurances ou de banque référente. Cependant, les modalités de la collaboration entre la DOSI et la CNSS restent à définir.

*Évaluation des efforts du Togo visant à étendre la protection sociale*

aux travailleurs informels. Les interactions et les échanges entre les différents ministères concernés et les partenaires sociaux sont très limités. Les organisations de travailleurs informels et les syndicats émettent des critiques à l'endroit des mutuelles mises en place par la DOSI. Les quelques documents disponibles au sujet de la DOSI ne font que rarement référence aux syndicats. Cependant, elle s'appuie dans une certaine mesure sur les organisations de travailleurs existantes, par exemple les coopératives agricoles et les associations de conducteurs de taxis-motos, pour toucher les travailleurs informels. Il serait peut-être plus productif que les mutuelles soutenues par la DOSI collaborent avec la CNSS, au lieu d'entrer en concurrence avec elle.

Les mutuelles formulent des idées pertinentes, sur lesquelles la CNSS pourrait s'appuyer pour inciter les travailleurs informels à adhérer au système de sécurité sociale, notamment le fait de définir le montant et la fréquence des cotisations en fonction de la valeur des ressources utilisées dans le secteur. Les mutuelles garantissent également une représentation des travailleurs informels du groupe professionnel auquel elles s'adressent au sein de leurs structures de gouvernance. Les organisations de travailleurs informels demandent une représentation plus directe au sein des structures tripartites nationales et de district, afin d'avoir la certitude de se faire entendre au sujet de la mise en place du guichet d'adhésion de la CNSS pour les travailleurs informels. Les mutuelles pourraient avoir des difficultés à élargir leur couverture horizontale et à améliorer leur viabilité financière si elles ne renforcent pas leur collaboration avec les organisations de travailleurs informels, les syndicats et les organisations de la société civile qui appellent de leurs vœux la mise en place d'un niveau minimal de protection sociale à l'échelle nationale et l'extension de la CNSS aux travailleurs informels.

Étant donné que le bureau d'adhésion n'existe pas encore, les modalités de versement des cotisations au système de sécurité sociale restent floues. Une harmonisation de la fréquence des versements avec le calendrier de chaque secteur pourrait accroître l'adhésion aux mutuelles. L'existence de différents régimes et initiatives visant à étendre la sécurité sociale aux travailleurs informels au Togo suggère qu'il s'agit d'un objectif important du programme de développement national. La capacité à se faire entendre et la visibilité que les travailleurs informels et leurs organisations ont acquises grâce à l'extension de la sécurité sociale sont essentielles pour que le pays poursuive sur cette lancée. La multiplicité et la variété de ces régimes risquent néanmoins de donner naissance à un système de sécurité sociale fragmenté qu'il sera à long terme difficile d'harmoniser ».

## De l'eau potable dans la Kara et les Savanes 600 forages de plus

Jean AFOLABI

Le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé, vendredi 26 février 2021 à Konsogou, dans le canton de Nanergou, localité située à 3 km de la ville de Dapaong, au lancement officiel de la deuxième phase du projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural des régions de la Kara et des Savanes (PASSCO2). Le projet devra permettre, d'après les calculs de la Primature, à 300 mille personnes dans les deux régions d'avoir facilement accès à l'eau potable et de disposer de latrines modernes dans les écoles et centres de santé. Réduisant du coup le taux des maladies hydriques, notamment le choléra, la diarrhée et la dysenterie.

D'un coût global de 6,58 milliards de FCFA, le projet contribuera à l'atteinte des objectifs de la feuille de route du gouvernement en faisant passer le taux de couverture à l'eau potable en milieu rural de 77% à 85% dans la région de la Kara et de 67% à 72% dans les Savanes. Il s'agit de la réalisation de 400 nouveaux forages dans les deux régions, soit 200 par région ; la réhabilitation de 200 anciens forages à raison de 100 par région et la construction de 200 latrines modernes de type ECOSAN, soit 100 latrines par région. Ce qui fera au total, plus de 1000 forages avec le PASSCO1.



Dans la région rurale et aride des Savanes, au nord du Togo, l'eau potable est une denrée rare : à peine 28% de la population y a accès. En milieu scolaire, avait constaté l'Agence française de développement (Afd), ce pourcentage se réduit encore : seuls 12% des établissements disposent de points d'eau et 5% proposent à leurs élèves des toilettes et des lavoirs. Ce manque d'hygiène affecte malheureusement la scolarité des enfants du pays. Les élèves, particulièrement vulnérables aux maladies liées à l'eau, manquent en effet plus souvent l'école lorsque celle-ci n'est pas équipée d'un point d'eau ou de sanitaires. Et leurs résultats scolaires dégringolent.

Pour y remédier, le gouvernement a lancé en 2012 un projet ambitieux d'amélioration des conditions de vie et d'hygiène des populations des Savanes, en mettant l'accent sur l'eau potable et l'assainissement. Ce projet, baptisé Passco, a été financé à hauteur de 6 millions d'euros par l'Agence française de développe-

ment (AFD). Les communautés villageoises et les écoles primaires du Nord sont parmi les principaux bénéficiaires. Car, le projet poursuit un autre objectif : faire revenir les enfants, et plus spécifiquement les filles, sur les bancs de l'école. Au total, 474 forages d'eau ont été rénovés ou construits, et près de 100 latrines ont été installées. Ces installations ont été inaugurées le 27 novembre 2018, et permettent aujourd'hui à plus de 70 000 Togolais, dont environ 25 000 écoliers, de s'approvisionner en eau bien plus facilement qu'auparavant.

Pour l'AFD, ce projet présente de nombreux avantages : il permet à la fois d'améliorer les conditions d'hygiène des populations – et donc leur santé – et leur niveau d'éducation, puisque les élèves ne sont pas découragés à l'idée de se rendre dans une école avec point d'eau. L'idée avait alors germé avec le ministère de l'Eau et de l'hydraulique villageoise de mettre en place une deuxième phase du projet Passco

## Journée africaine d'alimentation scolaire

### Les impacts de l'expérience à L'EEP Amékpé évaluée par acteurs et partenaires techniques et financiers

Etonam Sossou

Le Togo a célébré ce 1<sup>er</sup> mars la 6<sup>ème</sup> édition de la Journée africaine d'alimentation scolaire (JAAS). L'École Primaire Publique d'Amékpé dans la commune Zio 4, a servi de cadre aux acteurs de mise en œuvre des Cantines scolaires ainsi que les partenaires financiers et techniques en occurrence le Catholic Relief Services (CRS) et le Programme alimentaire mondial (PAM), pour évaluer les impacts du projet.

Célébré sous le thème : « Explorer les connaissances et l'alimentation traditionnelles de l'Afrique pour soutenir les programmes et systèmes d'alimentation scolaire locale pendant et après la riposte à la COVID », cette Journée est un moment opportun pour l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), chargée de l'exécution du projet au Togo, de sensibiliser sur l'importance des programmes d'alimentation scolaire locale et renouveler les engagements passés du Togo en matière d'alimentation scolaire.

Mise en œuvre au Togo depuis 2008, les Cantines scolaires sont soutenues par la Banque mondiale, le Catholic Relief Services (CRS), le Programme alimentaire mondial (PAM), Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association des grandes entreprises du Togo



(AGET) et bien d'autres partenaires.

Au Togo, plus de 80 millions de repas chauds ont été servis à près de 98.000 écoliers à l'échelle nationale depuis 2008 dans les cantines scolaires. Dans le cadre du projet FSB exécuté par l'ANADEB depuis 2017, plus de 31 millions de repas chauds ont été gracieusement servis dans 315 EPP à 97.518 écoliers pour un coût annuel de 2,5 milliards de francs CFA financé à hauteur de 1,5 milliard par la Banque mondiale, et de 1 milliard par l'Etat togolais.

Avec la fin du financement des cantines scolaires par la Banque mondiale le 31 janvier 2020, l'Etat a pris la charge de poursuivre la fourniture des repas aux écoliers, mais à travers l'approche des contributions communautaires, une expérience réussie à l'EPP Amékpé. « Tout relevait de l'Etat et de la Banque Mondiale. Mais on sentait que cela n'allait pas durer. Donc avec la nouvelle approche, il est question

d'amener les communautés à contribuer, à participer au repas de leurs enfants. Nous avons des pratiques diverses : dans certaines communautés, la participation est financière. Dans d'autres, c'est une contribution en produits locaux (maïs, haricot, riz etc.). Cela se fait après analyse des besoins pour la préparation du repas. On fixe ainsi une certaine mesure pour chaque produit et les parents se chargent de les apporter. Ces produits sont stockés en magasin. En plus, les parents apportent une petite contribution financière pour l'achat des plats et des gobelets », explique Mme Mazalo Katanga, directrice générale de l'ANADEB

Avec cette nouvelle approche, le gouvernement togolais compte pérenniser et étendre à tous les établissements publics des zones vulnérables, les cantines scolaires. Pour cela, il a besoin du soutien sans faille de partenaires de tous les secteurs.

## Enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS 2020) Collecte des données sur les transactions des services entre les résidents et les non-résidents du 1er mars au 30 avril 2021

Jean AFOLABI

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) collecte, du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2021 sur toute l'étendue du territoire national, les données sur les transactions des services entre les résidents et les non-résidents au titre de l'année 2019. Ceci dans le cadre de l'enquête permanente sur le commerce international des services (EPCIS 2020). C'est la troisième que le Togo s'y exerce après les deux éditions réalisées en 2018 et en 2019. L'EPCIS est un dispositif de collecte, de traitement, de production et de diffusion des statistiques du commerce international des services dans les États membres mis en place par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Au Togo, pour réussir l'opération, une journée de lancement a été organisée le 26 février 2021 et a permis de sensibiliser des organisations patronales et des associations d'entreprises afin d'amener les chefs d'entreprises à réserver un bon accueil aux agents de collecte et à leur fournir des informations fiables à travers le remplissage des questionnaires.

« Durant les deux mois et comme par le passé, les données qui seront collectées vont porter sur les importations et les exportations des services suivant les catégories de services et suivant le pays partenaires. La méthode de collecte est l'utilisation de questionnaire imprimé (questionnaire en papier). Le travail sur le terrain sera organisé de la façon suivante : (i) les agents de collecte procéderont, dans un premier temps, à la distribution des questionnaires



Tchiou Animaou, Secrétaire général de l'INSEED, au milieu sous pli fermé ; (ii) les agents feront, ensuite, le suivi de ces questionnaires auprès des répondants et leur apporteront l'assistance nécessaire pour mieux les renseigner en cas de besoin. Les données collectées permettront d'élaborer notamment les statistiques sur le commerce international des services ; l'élaboration des comptes nationaux ; le suivi des accords commerciaux », a détaillé le Secrétaire général de l'INSEED, Tchiou Animaou, qui représentait le Directeur général de l'Institut à la cérémonie de lancement. Et de rappeler le contexte de réalisation de l'enquête permanente sur le commerce international des services : « le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des marchandises connaît des avancées significatives avec la disponibilité des statistiques détaillées au niveau des États membres et l'existence d'un règlement commun faisant office d'une méthodologie commune. Par contre, le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des services mérite d'être amélioré en se référant au cadre méthodologique international, notamment le Manuel des Statistiques du Commerce International des Services 2010. Ainsi, pour améliorer ce cadre, la Commission de l'UEMOA a souhaité mettre en place un cadre réglementaire et une méthodologie conformes aux normes et standards internationaux afin de doter les États membres d'un mécanisme d'enquête permanente pour collecter, traiter, produire, analyser et diffuser les statistiques du commerce international des services dans ses États membres. Ce mécanisme d'enquête permanente permettra entre autres de disposer d'une base de données des statistiques du commerce international des services qui répondent aux besoins des États membres, d'analyser la dynamique de leurs économies, de négocier avec leurs partenaires et de développer le secteur des services ».

En rappel, les résultats de l'Enquête réalisée en 2019 au titre de l'année 2018 montraient que le Togo a exporté 321 milliards francs Cfa en termes de services. Le service des transports a occupé 66%, celui des assurances 19% des exportations réalisées. Par contre, le Togo avait importé les services d'une valeur de 263 milliards de francs Cfa avec 62% des services de transport, les assurances 8%, les services de télécommunication, d'informatique et d'information environ 8%.

## Avec l'appui technique de l'ITRA / Pour la nouvelle campagne Des variétés améliorées d'igname à disposition des producteurs

Pour la nouvelle campagne agricole, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) met à la disposition des producteurs près de 6.000 semenceaux de variétés améliorées d'igname. Des variétés issues de l'espèce 'Dioscorea Alata' réputée très performante, qui ont été améliorées pour être résistantes aussi bien aux maladies virales et fongiques, qu'à la sécheresse, rapporte le portail officiel [Republiquetogolaise.Com](http://Republiquetogolaise.Com). « Elles n'ont pas d'exigence en matière de fertilité de sols. Elles arrivent à bien pousser sur des sols moins fertiles et ont un bon goût », rassure l'Institut.

Par ailleurs, les nouvelles variétés amélioreront significativement les rendements des agriculteurs, qui pourraient atteindre jusqu'à 15 tonnes à l'hectare sur une durée de 10 mois de production, estime l'ITRA. Les prix ont été fixés : 150 FCFA le kilogramme (chaque kilo compte



deux à trois semenceaux de 300 à 600 grammes).

L'ambition du gouvernement est d'améliorer la productivité et les rendements agricoles dans la culture de certains produits des filières plantes à racines et tubercules, et ce, dès la prochaine campagne agricole. Une centaine d'acteurs des régions de la Kara, Centrale, Plateaux et Maritime ont été ainsi réunis à ce sujet, fin janvier dernier.

Les trois espèces, cultivées sous plusieurs variétés dans 35 préfec-

tures sur 39, et produites en plusieurs dérivés (tapioca, gari, féculles/amidon, pain, frites...), sont les denrées les plus produites en volume et elles occupent plus de 15% de la surface agricole totale du pays. Pour le moment, affirme notre source, les rendements restent faibles, notamment en raison d'un manque de matériel végétal de qualité, et de difficultés liées à la conservation, le potentiel existe.

Source : [Republiquetogolaise.Com](http://Republiquetogolaise.Com)

FOOTBALL/ PRESIDENCE DE LA CAF

## La FIFA proposerait l'union autour de Motsepe

Coup de théâtre dans l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF): la FIFA presserait trois des prétendants à se ranger derrière le quatrième, le Sud-Africain Patrice Motsepe, a-t-on appris lundi de sources proches des candidats à onze jours du scrutin.

**Hervé A.**

Selon ces sources, Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie) seraient prêts à accepter la proposition de la Fédération internationale de football: s'ils renoncent à se présenter, le 12 mars, pour laisser la scène au milliardaire sud-africain, soutenu par Gianni Infantino, le président de la FIFA, ils seront 1er et 2e vice-présidents.

Jacques Anouma (Côte d'Ivoire), le quatrième candidat, se verrait proposer un poste de conseiller du président.

Contactée par l'AFP, la FIFA n'avait pas réagi lundi en milieu d'après-midi.

"L'idée de la FIFA est de mettre ensemble les quatre candidats, sous l'égide du Maroc, pour qu'ils se mettent d'accord pour un programme commun, et désigner parmi eux un seul candidat", explique un conseiller de l'un d'entre eux.

"Motsepe a la préférence de la FIFA, qui veut quelqu'un de nouveau, pas impliqué dans l'ancienne direction, pour attirer les nouveaux sponsors, les investisseurs et donner une plus belle image de la CAF



après tout ce qui s'est passé", poursuit cette source.

- **Décision ce week-end** -

Le gouvernement africain du football a en effet été secoué. Le président sortant, le Malgache Ahmad Ahmad, a été suspendu cinq ans par la FIFA en novembre pour

soupons de corruption.

Pour de nombreux observateurs, il a chuté quand il a essayé de s'émanciper de la FIFA et de sa secrétaire générale, Fatma Samoura, qui a mené une mission de six mois à la tête de la CAF pour y mettre de l'ordre.

Le choix de Motsepe, milliardaire très occupé, fait craindre à certains que la Sénégalaise ne devienne la dirigeante effective de la CAF.

"Motsepe a le plus mauvais profil des quatre, ce serait une marionnette", assure à l'AFP Bacary Cissé, patron de l'hebdomadaire sportif du Sénégal Record. "La FIFA veut le parachuter sur le foot africain".

La décision autour du maintien ou non de chaque candidature n'est pas encore prise, chaque candidat ayant quitté le Maroc pour rentrer dans son pays et discuter avec les autorités. Ils doivent se retrouver le week-end prochain à Nouakchott (Mauritanie) lors de la finale de la CAN-U20, pour arrêter un choix.

Pour une source ivoirienne, ce "pacte de Rabat" est un jeu de dupes. "On met des gens dans une pièce, dans un territoire hostile, en leur demandant de prendre une décision, alors ils répondent oui, puis ils rentrent chez eux", explique-t-on.

"Mais on va attendre leur retour et qu'ils fassent une déclaration, parce que ce qui a été dit là-bas est caduc, c'est du chantage", poursuit cette source. (france24.com)

## BREVES

### Une décision sur les spectateurs à la fin mars

Mercredi 24 février, le directeur des Jeux olympiques au CIO, Christophe Dubi, a laissé entendre face aux médias que la décision concernant la présence de spectateurs à Tokyo 2020 serait prise à la fin du moins d'avril. Mais dès le lendemain, la nouvelle présidente du comité d'organisation, Seiko Hashimoto, a livré une version du calendrier nettement plus précoce.

Elle a suggéré que l'annonce d'une décision, ou au moins d'une tendance, pourrait intervenir au moment du départ du parcours de la flamme olympique, soit le 25 mars. "Il serait préférable de pouvoir présenter un plan à grande échelle sur la question du public dès que possible", a-t-elle expliqué aux médias à la sortie d'une réunion avec Koji Murofushi, l'ancien directeur des sports du comité d'organisation, aujourd'hui en charge de l'Agence japonaise des sports.

Fin mars ou fin avril ? A l'évidence, Lausanne et Tokyo ne partagent pas la même vision du sujet. Les Japonais veulent décider sans tarder. Au CIO, la tendance semble plutôt à l'attente. Une occasion leur sera donnée la semaine prochaine d'accorder leurs violons, à l'occasion d'une réunion en visioconférence entre le CIO, l'IPC, et le comité d'organisation.

### L'USSF abroge l'interdiction de s'agenouiller pendant l'hymne

La fédération américaine de football (USSF) a officiellement abrogé samedi sa règle controversée interdisant aux joueurs de s'agenouiller pendant l'hymne national, après un vote de l'ensemble de ses membres, lors de son assemblée annuelle.

Cette décision, confirmant définitivement la décision prise l'année dernière par le conseil d'administration de l'USSF, a été approuvée par 71% des électeurs, avec 29% de votes contre.

Cette règle avait été introduite en 2017, après que la star féminine Megan Rapinoe s'était agenouillée pendant l'hymne lors d'un match international en septembre 2016, en solidarité avec l'ancienne star de la NFL Colin Kaepernick, qui l'avait fait un mois plus tôt pour dénoncer les violences policières sur les Noirs.

Expliquant la décision d'abroger la règle l'année dernière, l'USSF avait déclaré que celle-ci était mauvaise et qu'elle reflétait l'incapacité de la fédération à répondre aux préoccupations des Noirs et des autres minorités.

La fédération a fait face à une pression croissante l'année dernière pour revoir cette règle après les protestations nationales déclenchées par la mort de George Floyd, cet homme noir asphyxié lors de son interpellation à Minneapolis.

### L'élection attendra

La confusion continue de régner au sein de l'haltérophilie mondiale. L'instance internationale de la discipline (IWF) a décidé de reporter à une date ultérieure son assemblée générale électorale. Elle était prévue les 26 et 27 mars, et devait être marquée par l'élection d'un nouveau président.

Mais les menaces de plus en plus insistantes du CIO d'une exclusion de l'haltérophilie des Jeux de Paris 2024 ont enfin conduit les dirigeants de l'IWF à mettre de l'ordre dans leur calendrier. Ils ont annoncé que l'assemblée générale électorale serait précédée d'un congrès extraordinaire chargé de réviser les statuts de l'instance, notamment sur les questions de gouvernance.

Ce congrès était prévu les 29 et 30 avril, soit un mois environ après l'assemblée générale électorale. Les deux événements sont désormais inversés, afin de suivre les recommandations du CIO de réformer les textes avant de changer les hommes. Mais les dates des deux réunions n'ont pas encore été communiquées.

Elles devraient en toute logique se tenir avant le début de l'automne, période où le CIO tranchera sans doute définitivement la question de l'avenir à court terme de l'haltérophilie dans le mouvement olympique.

BELGIQUE

## Trois nouveaux points pour Denkey et le Cercle Bruges

Le Cercle a réussi à remporter une deuxième victoire importante de rang dans la lutte pour le maintien. Da Silva et Denkey - entré en jeu - ont marqué les deux buts synonymes de trois points. Le Cercle étend son avance sur Waasland-Beveren pour la fixer à quatre unités.

Dans un match décisif dans la lutte pour le maintien, le Cercle de Bruges l'a emporté méritoirement face à Waasland-Beveren samedi lors de la 28e journée, la 29e effective, de la phase classique de la Jupiler Pro League (2-0).

Dans ce choc de bas de classement de la Jupiler Pro League, il fallait attendre la demi-heure de jeu



pour assister à la première véritable occasion de la rencontre : Leonardo da Silva Lopes envoyait une frappe surpuissante de plus de 30 mètres, directement dans les ca-

ges d'un Brent Gabriel impuissant (29e). Malgré une nette domination des Brugeois, il était difficile de se mettre de véritables occasions sous la dent jusqu'au dernier quart

d'heure où la domination des hommes d'Yves Vanderhaeghe se montrait enfin plus concrète. Giulian Biancone reprenait un excellent centre de Dino Hotic juste au-dessus du but de Gabriel (75e), Ike Ugbo frappait sur le même Gabriel (79e), Dino Hotic ratait l'immanquable en reprenant mal un ballon à bout portant, bien offert par Biancone (81e). Mais les Brugeois se mettaient enfin à l'abri quand Kevin Denkey profitait des espaces laissés par la défense waaslandienne pour battre Gabriel (82e).

Grâce à cette victoire importante, le Cercle est désormais 16e avec 29 points, soit 4 de plus que Waasland-Beveren qui reste lanterne rouge.

BURKINAFASO

## Jonathan Pitroipa annonce sa retraite

Clap de fin pour Jonathan Pitroipa. Libre depuis qu'il a résilié son contrat avec le Paris FC (Ligue 2) le mois dernier, l'ailier a officiellement annoncé sa retraite vendredi à l'âge de 34 ans.

"Toute bonne chose a une fin et je ne fais pas d'exception. Je voudrais ici par ce message annoncer à tous mes fans que, pour des raisons personnelles, j'ai décidé de mettre fin à ma carrière professionnelle c'est avec beaucoup de réflexion et d'émotions que je vous l'annonce", a écrit l'ex-international burkinabè sur Instagram.

Quelques mois après Aristide Bancé, c'est donc une deuxième figure emblématique du football

burkinabè qui raccroche les crampons. Parti très jeune en Allemagne et révélé avec Fribourg après avoir fait ses gammes à l'académie Plannète champion international au pays, le natif de Ouagadougou aura connu ses plus belles heures avec le Stade Rennais (2011-14) qu'il avait rejoint en provenance d'Hambourg. L'Étalon a ensuite opté pour un exil de trois ans aux Emirats Arabes Unis à Al Jazira et Al Nasr avant d'effectuer son retour en Europe, d'abord durant quelques mois au Royal Antwerp en Belgique puis au Paris FC où il aura passé deux ans et demi et encore pris part à 14 matchs de L2 cette saison.

En sélection, "Pit", qui avait pris sa retraite internationale en décem-



bre 2019, s'en va sur un bilan de 76 capes pour 19 buts, lui qui aura marqué l'histoire de son pays en atteignant la finale de la CAN 2013, une compétition qu'il avait terminée avec le statut honorifique de meilleur

joueur. Il aura fêté sa dernière cape en novembre 2019 face au Soudan du Sud (2-1) dans les éliminatoires de la CAN 2021 avec deux passes décisives à la clé.



# Les nouveaux actes fiscaux

**Validité d'un (01) an**

**Validité de trois (03) mois**

**REPUBLICQUE TOGOLAISE**  
Togo - Liberte - Paix

**QUITUS FISCAL**

NUMERO DE LA QUOTE PART: 01  
N°: 01/2021/001  
N°: 2021/01

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que:

**CONTRIBUABLE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
MARTINE	ESTHER	15/05/1985	COMMERCE

**ADRESSE**

LOGIS	QUARTIER	COMMUNE	DEPT
0443	NAHITCHE	BOUAKI	BOUAKI

Fait à Lomé, le 15-01-2021

**REPUBLICQUE TOGOLAISE**  
Togo - Liberte - Paix

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE**

NUMERO DE LA QUOTE PART: 03  
N°: 03/2021/001  
N°: 2021/01

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que:

**CONTRIBUABLE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
MARTINE	ESTHER	15/05/1985	COMMERCE

**ADRESSE**

LOGIS	QUARTIER	COMMUNE	DEPT
0443	NAHITCHE	BOUAKI	BOUAKI

Fait à Lomé, le 15-01-2021

## Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

### QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

Promouvoir le secteur agroalimentaire au Togo

## Des équipements de laboratoire pour la qualité des recherches

Jean AFOLABI

« Avant de transformer, de commercialiser et d'exporter nos produits, il faut qu'ils soient bien calibrés et répondent aux normes internationales. Un produit togolais aura la même qualité, le même calibrage que le produit européen ou indien... C'est dans ce cadre que l'APRODAT équipe les laboratoires, les services impliqués pour une meilleure compétitivité au niveau international », soutient Dr Ari Edem Akouvi, Directeur général de l'APRODAT, l'Agence de promotion

et de développement des agropoles au Togo. A cet effet, le ministre Kodjo Adédzé du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale a procédé, le 19 février 2021 à Lomé, à la réception d'un lot de matériels de laboratoire : des équipements de laboratoire de métrologie légale et de laboratoire physico-chimique.

L'action émane d'un partenariat agissant entre l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT), la Haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQUE) et la Direction du conditionnement et de

la métrologie légale (DCML), en vue d'œuvrer ensemble pour promouvoir le secteur agroalimentaire au Togo, par la promotion de la qualité et le renforcement des équipements de métrologie et du dispositif de contrôle qualité de la DCML. L'objectif pour APRODAT est de promouvoir et de développer les infrastructures de qualité et de recherche.

Au ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, on s'attend à ce que lesdits matériels offerts par l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT)

vont renforcer les structures de la Direction du conditionnement et de la métrologie légale et lui donner de la capacité à pouvoir contrôler les produits.

Dans la dynamique de sa transformation, le Togo a mis en place plusieurs mécanismes, dont le Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), exécuté par l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT). Il a pour objectifs spécifiques de : (1) faciliter les investissements privés dans les filières clé à travers des politiques d'appui ; (é) promouvoir les chaînes de valeur prioritaires ayant un potentiel de marché au niveau national (riz, maïs, soja, poulet de chair) et à l'export (noix de cajou et sésame) à travers le développement des infrastructures de production et de transformation (y compris l'agroparc



de Broukou) ; (3) renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles.

Ledit projet s'intègre parfaitement dans le Plan National de Développement (PND), souligne-t-on, qui traduit la politique agricole du gou-

vernement togolais, notamment contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie, tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement.

Autour des actions du secteur du développement à la base

## La collaboration formelle entre l'ANADEB et les mairies

Quelle collaboration établir entre l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) et les nouvelles communes ? Le sujet est au centre de débats d'ateliers régionaux, du 22 février au 09 mars 2021, dans les chefs-lieux des régions et à Lomé. Ces ateliers ont démarré le 22 février 2021 à Tsévié avec 19 communes de la région Maritime et se poursuivent avec les autres communes de la région des Plateaux, Centrale, Kara, Savanes, et du Grand-Lomé, respectivement, les 23, 24, 25, 26 février et le 2 mars 2021, indique l'Anadeb. L'atelier de validation aura lieu le 9 mars 2021 à Lomé. Ces rencontres permettront d'échanger et d'élaborer de façon participative la stratégie de

collaboration autour des actions du secteur du développement à la base, sans préjudice pour les actions d'intérêt local et pour les orientations nationales en matière de développement à la base, précise l'Agence de développement à la base.

Ils regroupent les préfets, les maires, des représentants du ministère chargé du développement à la base, du ministère chargé de l'administration territoriale, le consultant chargé de l'élaboration de la stratégie de collaboration entre l'ANADEB et les communes, et des responsables et représentants des Organisations de la société civile.

Il est rappelé à l'Anadeb que le développement à la base est un en-

semble de micro-actions intégrées et cohérentes visant à améliorer les conditions de vie et les revenus des populations d'une communauté à la base. Ces actions sont identifiées et mises en œuvre par les populations elles-mêmes suivant une démarche participative.

L'opportunité offerte par l'ANADEB à travers ces ateliers, c'est celle qui met les communes au cœur du pilotage des actions de développement à la base. Dans ce positionnement, les mairies, plutôt que les CDQ et CVD autrefois, seront les interlocuteurs de l'ANADEB et veilleront au déploiement des initiatives suivant l'approche du développement conduits par les communautés (DCC).

Pour ou contre le port de Masque anti covid

## Les femmes se prononcent

Etonam Sossou

De l'époque des pantalons bas larges, chemises cintrées, robes et jupes courtes à celle des pantacourts, bustiers, leggings ou autres tailles basses, la mode s'accorde au temps, aux événements et aux tendances. Au niveau de la gent féminine, la mode semble prendre le dessus sur tout pour mettre en valeur le corps dans une société très regardante et exigeante sur l'élégance de la femme. Une tendance qui ne s'est pas démentie avec la pandémie du Covid 19 où les femmes, imaginatives, ont su transformer le masque, dont le port est considéré comme une contrainte par la plupart d'entre elles, en un accessoire de beauté...

Avec la propagation du Covid 19, tous les citoyens sont contraints de porter le masque pour éviter d'attraper le virus. A Lomé, beaucoup de femmes vivent difficilement cette situation, le port de masque étant une contrainte dans la mesure où cet accessoire cache une partie de leur beauté. Mais faisant contre mauvaise

fortune bon cœur, certaines femmes tentent de transformer le masque en un accessoire d'élégance pour rendre cette contrainte plus agréable.

Descendues d'un taxi, Rachel et Nely sont venues assister à l'anniversaire d'une de leurs copines qui habite à Adidogomé. Vêtues de jeans et bustiers sexy, têtes bien faites, balcon en l'air et maquillage mettant en valeur leurs jolis visages, les deux jeunes filles attirent tous les regards. Ce même si leur beauté était plus perceptible que visible à cause des masques qui les recouvraient à moitié. « *Vraiment le port du masque est insupportable, ça nous empêche d'étaler toute notre beauté. Comme vous nous voyez, ma copine est moi avons fait des "make-up" ravissants mais nous sommes obligées de porter le masque à cause du Covid 19. On n'y peut rien on doit se soucier de notre santé et de celle des personnes qu'on fréquente* », explique l'une de ces deux jeunes filles.

De son côté, Lariane, une autre demoiselle, explique que le masque est devenu un accessoire qui com-

plète son habillement. Car, selon elle, il fait bien s'adapter au covid 19 oblige. « *Actuellement, on n'ose plus mettre les pieds dehors sans porter de masques. Quelle que soit la valeur des habits que l'on porte, on est obligées d'y ajouter un masque pour assurer notre protection. On est appelé à en porter au moins pendant des mois ou une année tant qu'il n'y aura pas de vaccin. C'est pour cela qu'il faut apporter un peu de gaieté et rendre joli le masque pour que notre habillement soit chic comme toujours* », confie cette jeune coquette. A l'en croire, les femmes ont même tendance à confectionner des masques assortis aux tissus qu'elles portent pour avoir une mise correcte.

En écho, Nadia pense que le port de masque gâche carrément l'habillement. « *Lorsque je m'habille pour aller à des endroits importants, avec un bon maquillage et tout ce qui va avec, je ne porte pas de masque car il cache ma beauté. Certes, je suis consciente des risques que je cours mais, franchement, le masque ça me dérange. C'est pour cela que, depuis le début de la pandémie, j'ai limité mes sorties car le fait de porter le masque tout le temps et dans n'importe quel endroit me dérange* », ajoute notre interlocutrice en conclusion.

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°635  
de LOTO KADOO du 19 Février 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 636<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO sans bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est seulement la ville de LOME qui a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi, à LOME, deux lots de 1.000.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°636 de LOTO KADOO du 26 Février 2021

Numéro de base

19 16 36 62 40

### LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°191  
DE LOTO Sam du 20 Février 2021

Le tirage N°192 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 27 Février 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, la LONATO a recensé des gagnants de gros lots à LOME et à DAPAONG. Dans les autres villes du pays, c'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, la LONATO a recensé un lot de 1.000.000F CFA, gagné sur le point de vente 70125.

A DAPAONG, c'est deux lots de 1.250.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté sa chance auprès de l'opérateur 10131.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°192 de LOTO SAM du 27 Février 2021

Numéro de base

48 35 32 21 63

Numéro bonus

73





**TMoney**

**NOUVEAU!**

**FOUNOUFA!**

*Avec le nouveau TMONEY, profitez d'un menu USSD plus simple, plus pratique, plus rapide et toujours plus sécurisé !*



**VIVEZ UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE AVEC TOGOCOM**

@togocom.tg

@togocom\_tg

Service Client : 888 | 119  
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg